

ZOOM SUR L'armoise champêtre (*Artemisia campestris*)

Description et biologie

L'armoise champêtre est une plante vivace de 20 à 80 cm de hauteur au port buissonnant. Les tiges rougeâtres contrastent avec les feuilles vert-brun et les fleurs jaunâtres en capitules. Celles-ci s'épanouissent entre août à octobre.

Répartition sur site

L'armoise champêtre se développe sur un type d'habitat naturel particulier, les pelouses subatlantiques xériques acidifées sur sables, plus simplement dites les pelouses ligériennes sur sable et parfois appelées landine à armoise. Cet habitat est particulièrement rare sur le site mais également au niveau national, sa préservation est donc prioritaire.

Les populations d'armoises champêtres se rencontrent en mosaïque avec le Corynèphore, les Chiendents et la Fétuque à longues feuilles.

Sur Loire-Ailler, les landines à armoise occupent moins de 0,5% de la surface des sites.

Menaces

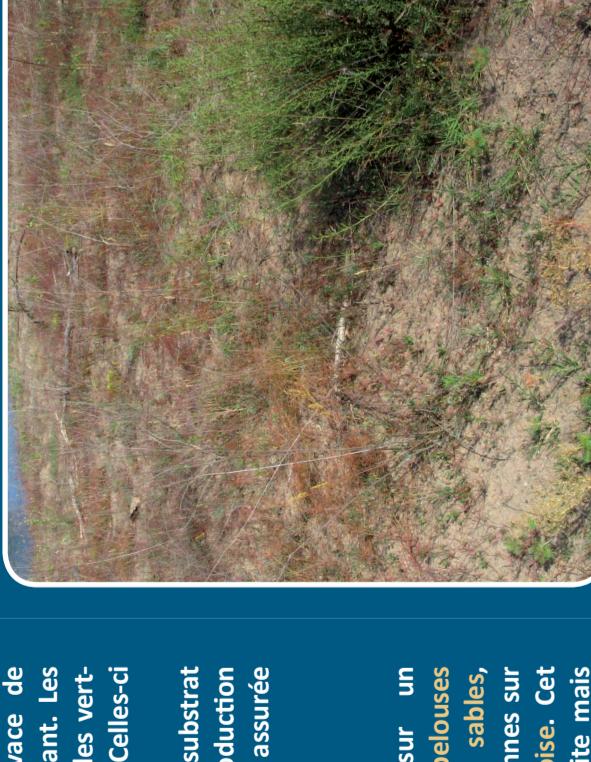
L'armoise champêtre souffre de la banalisation de son habitat par l'artificialisation des surfaces (chemins, plantations...) et le développement spontané des arbustes ligneux.

Évolution

L'absence de rajeunissement des pelouses ligériennes par les crues, le pâturage ou les lapins provoque le remplacement de son habitat par :

> La fruticée à genêt et prunellier par développement ligneux

> La prairie mesoxérophile par enrichissement organique du sol



Statut de l'espèce

Espèce déterminante ZNIEFF en région Bourgogne
Espèce déterminante ZNIEFF en région Centre
Espèce protégée en Bourgogne

Natura 2000 sur l'axe LOIRE - ALLIER

Entre Cher et Nièvre



Pour en savoir plus :

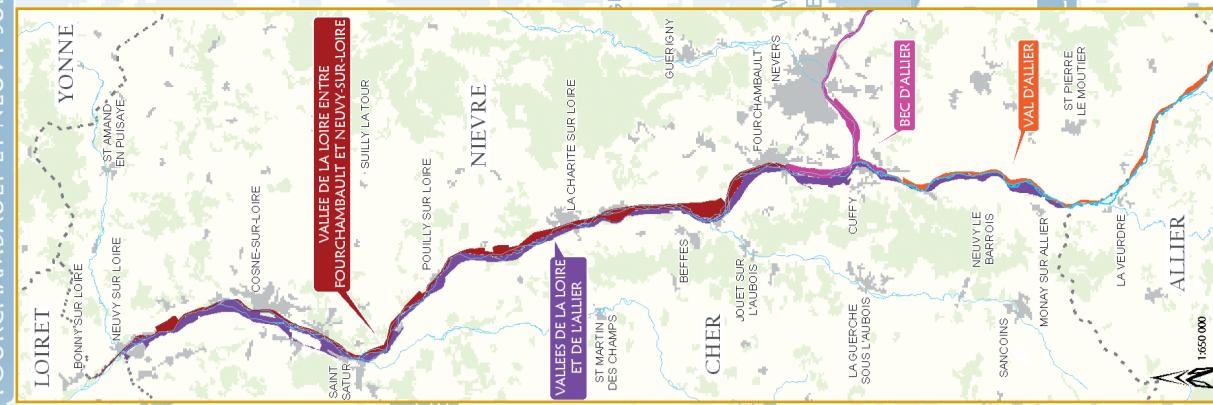


Conservatoire
d'Espaces Naturels
de la Région Centre
Contact : Jocelyn Gilliazeau
(charge de mission Natura 2000
Axe Loire/Ailler)
Adresse : 11 bis rue Ferdinand Gambon
58150 Pouilly-sur-Loire
Télé : 03.86.39.31.31 / Fax : 03.86.39.17.67
Site : www.cen-centre.org

Gazette d'information Natura 2000

Numéro 01

VALLEE DE LA LOIRE ENTRE
FOURCHAMBAULT ET NEUVY-SUR-LOIRE



VAL D'ALLIER

VAL D'ALLIER



Edito

> **Les Contrats Natura 2000** pour la biodiversité

Le Conservatoire d'Espaces Naturels de la région Centre a pour vocation de connaître, protéger, gérer et valoriser les territoires à forte richesse en matière de biodiversité. Il gère à ce titre près de 3000 ha dans notre région, en partenariat étroit avec tous ceux qui vivent sur ces territoires.

Parallèlement, Natura 2000 est un outil de préservation fondé sur le volontariat et le partenariat entre propriétaires et acteurs de la préservation des richesses naturelles. Il y a donc une logique à ce que le Conservatoire anime, aux côtés de son homologue bourguignon, les sites Natura 2000 dans cet espace exceptionnel que constituent la Loire et l'Allier dans le Cher et la Nièvre.

Cette gazette annuelle illustre quelques réalisations exemplaires de ceux qui sont engagés à nos côtés dans la démarche Natura 2000 et vous explique comment vous pouvez, si vous le souhaitez, participer à la préservation de la biodiversité sur vos terres en bénéficiant d'aides et d'appuis.

Une meilleure connaissance scientifique des enjeux à protéger, la conscience de la valeur des plantes, insectes, animaux... qui constituent la biodiversité du territoire, les gestes souvent simples permettant de préserver celle-ci, savoir comment gérer et le faire savoir : voici quelques pistes à explorer avec les Conservatoires.

Vous rejoindrez ainsi les rangs de ceux qui s'engagent pour notre patrimoine naturel afin de le transmettre intact aux générations futures.

Bonne lecture pour une bonne et belle nature !

Ninô-Anne Dupieux

Présidente du Conservatoire d'Espaces Naturels de la région Centre

Les sites Natura 2000 :

FR2610004 Vallées de la Loire et de l'Allier de Neuvy-sur-Allier

FR2400522 Vallées de la Loire et de l'Allier

FR2600965 Vallée de la Loire de Fourchambault à Neuvy-sur-Loire

FR2600968 Bec d'Allier

FR2600969 Val d'Allier Bourguignon

N° ISSN : en cours

Directeur de publication : Romain Gamelion

Taxe : J. GILLAIZEAU, N. A. DUPIEUX et V. CHAMBENOIS

Crédit photo :

• CENRC : J.B. COLOMBO, J. GILLAIZEAU et A. CHOREIN

• CSNB : N. POINTECOUTEAU, S. GOMEZ, A. VERNY

Cartes :

Page 1 : DREAL Centre et Bourgogne 2007

Page 2 : CSNB 2009

Impression : SPRINT

Tirage : 2500 ex

Mai 2011

Qui peut participer à Natura 2000 ?

Tout propriétaire ou bénéficiaire de droits réels sur une parcelle

incluse dans un site Natura 2000, qu'il soit agriculteur, particulier,

collectivité ou association, peut s'engager dans la démarche pour

préserver la biodiversité.

Comment s'engager dans Natura 2000 ?

Essentiellement basé sur une démarche volontaire, Natura 2000 offre deux possibilités pour s'engager :

> Les Contrats Natura 2000

Les contrats Natura 2000 peuvent être passés en milieu agricole (Mesures Agro-Environnementales = MAE), forestier ou non agricole non forestier pour une durée de 5 ans. Les contrats sont proposés dans un objectif de préservation des habitats et espèces d'intérêts européens. Les contractants sont financés pour la mise en place d'actions favorables à la préservation des milieux naturels visés telles que définies dans le document d'objectifs. L'aide peut aller jusqu'à 100 % des dépenses engagées.

> La Charte Natura 2000

La charte Natura 2000 est un engagement au maintien de bonnes pratiques sur les parcelles engagées. Celles-ci peuvent être à vocation agricole, forestière ou non productive. Sans contrepartie financière, la signature d'une charte ouvre droit à des exonérations fiscales et est une garantie de gestion durable des forêts. L'engagement souscrit porte sur 5 ou 10 ans.

Comment procéder ?

Toute personne souhaitant s'inscrire dans la démarche Natura 2000 sur les sites de l'axe Loire-Allier doit prendre contact avec l'animateur concerné. Ce dernier effectuera un diagnostic des parcelles et accompagnera le contractant vers la signature du contrat avec la Direction Départementale des Territoires (DDT), service administratif en charge de l'instruction du dossier.

Les actions pourront être engagées par le contractant ou déléguées à un tiers dans le respect des cahiers des charges.

Credits

N° ISSN : en cours

Directeur de publication : Romain Gamelion

Taxe : J. GILLAIZEAU, N. A. DUPIEUX et V. CHAMBENOIS

Crédit photo :

• CENRC : J.B. COLOMBO, J. GILLAIZEAU et A. CHOREIN

• CSNB : N. POINTECOUTEAU, S. GOMEZ, A. VERNY

Cartes :

Page 1 : DREAL Centre et Bourgogne 2007

Page 2 : CSNB 2009

Impression : SPRINT

Tirage : 2500 ex

Mai 2011

Loire-Allier, entre Cher et Nièvre

Natura 2000 Un projet européen d'envergure locale

Le réseau écologique Natura 2000 est constitué d'un ensemble cohérent de sites retenus au titre de deux directives européennes, la directive **Oiseaux**, datant de 1979 et la directive **Habitats, Faune, Flore** datant de 1992. De ces directives sont nées les Zones Spéciales de Conservation (ZSC) et les Zones de Protection Spéciales (ZPS), élaborées respectivement pour la protection des habitats naturels et des oiseaux.

La proposition de classement au titre de Natura 2000 de ce territoire repose sur la diversité et la rareté des habitats naturels et des espèces qui s'y rencontrent. La Loire et l'Allier ont façonné les vallées aux rythmes des divagations et des inondations, produisant une mosaïque de paysages alluviaux.

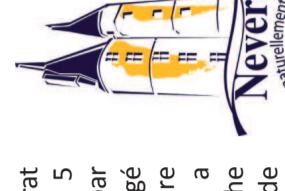
L'homme a également joué un rôle essentiel dans la constitution du paysage. En élevant les digues et levées qui contrainnent le cours de l'eau et limitent les inondations, l'homme a pu s'implanter au plus près du fleuve. Le pastoralisme et la batellerie ont façonné un fleuve qui reprend ses droits depuis l'abandon de ces pratiques. L'élevage bovin et la céréaliculture occupent aujourd'hui l'essentiel des vallées.

Le site Loire-Allier résulte de cette interaction entre le fonctionnement hydromorphologique des cours d'eau et une implantation humaine séculaire.

L'axe Loire-Allier en quelques chiffres

Spécificités :	Habitats naturels :
2 régions	30% d'eaux libres
2 départements	6% de zones sableuses
50 communes	29% de boisements
	22% de zones agricoles
	4% de landes
	7% de marais
Surface :	
ZSC : 8 585 hectares	
ZPS : 13 815 hectares	

Natura 2000 en action, le contrat du Ver-Vert



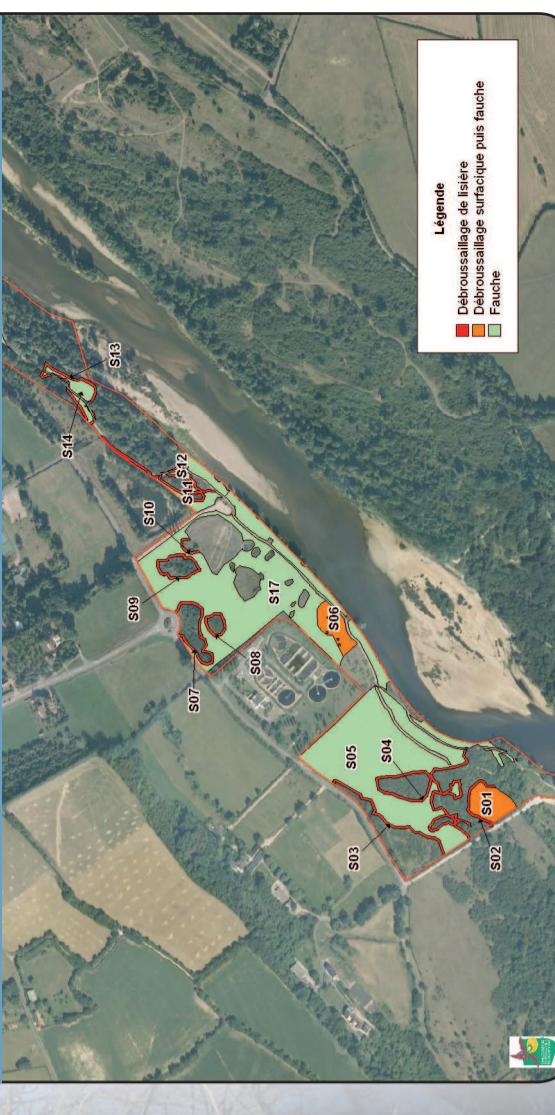
Ainsi, les premières interventions de fauche et de débroussaillage sur les secteurs ciblés, ont débuté mi-septembre 2010 en présence de Florent Saint Fare Garnot, maire de Nevers et de Christophe Warnant, adjoint au centre-ville, délégué à l'Environnement.

Enfin, afin de compléter cette démarche concrète vers le développement durable, les élus ont aussi souhaité intégrer une dimension sociale en inscrivant une clause d'insertion dans le cadre de la consultation des entreprises, ce qui a permis le choix d'un prestataire attentif à la participation de personnes en difficulté ou handicapées.

En effet, d'une superficie globale de 21 hectares, ce site est parcouru par un sentier de 3,5 km créé à l'initiative de la commune de Nevers, en collaboration avec le WWF France et le Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne, et baptisé **sentier du Ver-Vert**. Cet espace héberge un patrimoine naturel remarquable modelé par la dynamique fluviale, créant une mosaïque de communautés végétales.

Le sentier du Ver-Vert a été aménagé pour inciter le public à (re)découvrir les paysages de bord de Loire et le fonctionnement de ses habitats naturels. Depuis sa création en 1995, ce cheminement, ses supports pédagogiques et son mobilier ont été régulièrement mis à jour et entretenus. Il a également été le siège de nombreuses animations de sensibilisation à l'environnement comme par exemple les Journées « Rivières vivantes » qui mobilisent chaque année 400 à 450 enfants des écoles primaires.

Carte des actions à entreprendre sur le site du ver-Vert

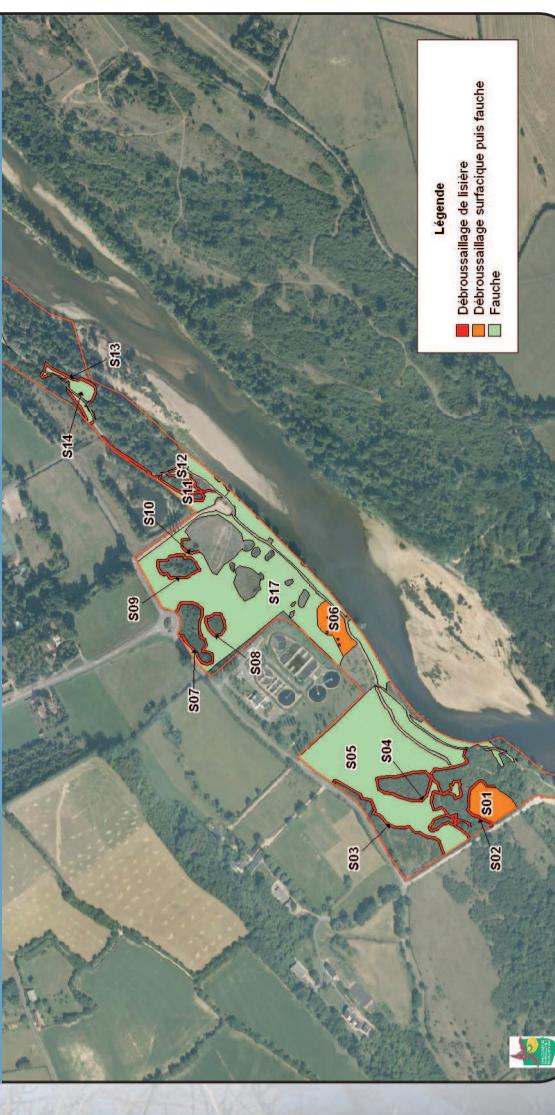


En s'engageant dans un contrat Natura 2000 pour une durée de 5 ans, par délibération présentée par Patrick Centelles, adjoint chargé de la Qualité de la ville et du Cadre de vie, la commune de Nevers a souhaité poursuivre une démarche cohérente d'occupation et de gestion du site dans le respect des milieux naturels.

En effet, d'une superficie globale de 21 hectares, ce site est parcouru par un sentier de 3,5 km créé à l'initiative de la commune de Nevers, en collaboration avec le WWF France et le Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne, et baptisé **sentier du Ver-Vert**. Cet espace héberge un patrimoine naturel remarquable modelé par la dynamique fluviale, créant une mosaïque de communautés végétales.

Le sentier du Ver-Vert a été aménagé pour inciter le public à (re)découvrir les paysages de bord de Loire et le fonctionnement de ses habitats naturels. Depuis sa création en 1995, ce cheminement, ses supports pédagogiques et son mobilier ont été régulièrement mis à jour et entretenus. Il a également été le siège de nombreuses animations de sensibilisation à l'environnement comme par exemple les Journées « Rivières vivantes » qui mobilisent chaque année 400 à 450 enfants des écoles primaires.

Carte des actions à entreprendre sur le site du ver-Vert



En s'engageant dans un contrat Natura 2000 pour une durée de 5 ans, par délibération présentée par

Patrick Centelles, adjoint chargé de la Qualité de la ville et du Cadre de vie, la commune de Nevers a

souhaité poursuivre une démarche cohérente d'occupation et de gestion du site dans le respect des milieux naturels.

En effet, d'une superficie globale de 21

hectares, ce site est parcouru par un sentier

de 3,5 km créé à l'initiative de la commune de Nevers, en collaboration avec le WWF France et le Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne, et baptisé **sentier du Ver-**

Vert.

Cet espace héberge un patrimoine naturel remarquable modelé par la dynamique fluviale, créant une mosaïque de communautés végétales.

Le sentier du Ver-Vert a été aménagé pour

inciter le public à (re)découvrir les paysages

de bord de Loire et le fonctionnement de ses habitats naturels.

Depuis sa création en 1995, ce cheminement,

ses supports pédagogiques et son mobilier ont été régulièrement mis à jour et entretenus. Il a également été le siège de nombreuses animations de sensibilisation à l'environnement comme par exemple les Journées « Rivières vivantes » qui mobilisent chaque année 400 à 450 enfants des écoles primaires.

En effet, d'une superficie globale de 21

hectares, ce site est parcouru par un sentier

de 3,5 km créé à l'initiative de la commune de Nevers, en collaboration avec le WWF France et le Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne, et baptisé **sentier du Ver-**

Vert.

Cet espace héberge un patrimoine naturel remarquable modelé par la dynamique fluviale, créant une mosaïque de communautés végétales.

Le sentier du Ver-Vert a été aménagé pour

inciter le public à (re)découvrir les paysages

de bord de Loire et le fonctionnement de ses habitats naturels.

Depuis sa création en 1995, ce cheminement,

ses supports pédagogiques et son mobilier ont été régulièrement mis à jour et entretenus. Il a également été le siège de nombreuses animations de sensibilisation à l'environnement comme par exemple les Journées « Rivières vivantes » qui mobilisent chaque année 400 à 450 enfants des écoles primaires.

En effet, d'une superficie globale de 21

hectares, ce site est parcouru par un sentier

de 3,5 km créé à l'initiative de la commune de Nevers, en collaboration avec le WWF France et le Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne, et baptisé **sentier du Ver-**

Vert.

Cet espace héberge un patrimoine naturel remarquable modelé par la dynamique fluviale, créant une mosaïque de communautés végétales.

Le sentier du Ver-Vert a été aménagé pour

inciter le public à (re)découvrir les paysages

de bord de Loire et le fonctionnement de ses habitats naturels.

Depuis sa création en 1995, ce cheminement,

ses supports pédagogiques et son mobilier ont été régulièrement mis à jour et entretenus. Il a également été le siège de nombreuses animations de sensibilisation à l'environnement comme par exemple les Journées « Rivières vivantes » qui mobilisent chaque année 400 à 450 enfants des écoles primaires.

En effet, d'une superficie globale de 21

hectares, ce site est parcouru par un sentier

de 3,5 km créé à l'initiative de la commune de Nevers, en collaboration avec le WWF France et le Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne, et baptisé **sentier du Ver-**

Vert.

Cet espace héberge un patrimoine naturel remarquable modelé par la dynamique fluviale, créant une mosaïque de communautés végétales.

Le sentier du Ver-Vert a été aménagé pour

inciter le public à (re)découvrir les paysages

de bord de Loire et le fonctionnement de ses habitats naturels.

Depuis sa création en 1995, ce cheminement,

ses supports pédagogiques et son mobilier ont été régulièrement mis à jour et entretenus. Il a également été le siège de nombreuses animations de sensibilisation à l'environnement comme par exemple les Journées « Rivières vivantes » qui mobilisent chaque année 400 à 450 enfants des écoles primaires.

En effet, d'une superficie globale de 21

hectares, ce site est parcouru par un sentier

de 3,5 km créé à l'initiative de la commune de Nevers, en collaboration avec le WWF France et le Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne, et baptisé **sentier du Ver-**

Vert.

Cet espace héberge un patrimoine naturel remarquable modelé par la dynamique fluviale, créant une mosaïque de communautés végétales.

Le sentier du Ver-Vert a été aménagé pour

inciter le public à (re)découvrir les paysages

de bord de Loire et le fonctionnement de ses habitats naturels.

Depuis sa création en 1995, ce cheminement,

ses supports pédagogiques et son mobilier ont été régulièrement mis à jour et entretenus. Il a également été le siège de nombreuses animations de sensibilisation à l'environnement comme par exemple les Journées « Rivières vivantes » qui mobilisent chaque année 400 à 450 enfants des écoles primaires.

En effet, d'une superficie globale de 21

hectares, ce site est parcouru par un sentier

de 3,5 km créé à l'initiative de la commune de Nevers, en collaboration avec le WWF France et le Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne, et baptisé **sentier du Ver-**

Vert.

Cet espace héberge un patrimoine naturel remarquable modelé par la dynamique fluviale, créant une mosaïque de communautés végétales.

Le sentier du Ver-Vert a été aménagé pour

inciter le public à (re)découvrir les paysages

de bord de Loire et le fonctionnement de ses habitats naturels.

Depuis sa création en 1995, ce cheminement,

ses supports pédagogiques et son mobilier ont été régulièrement mis à jour et entretenus. Il a également été le siège de nombreuses animations de sensibilisation à l'environnement comme par exemple les Journées « Rivières vivantes » qui mobilisent chaque année 400 à 450 enfants des écoles primaires.

En effet, d'une superficie globale de 21

hectares, ce site est parcouru par un sentier

de 3,5 km créé à l'initiative de la commune de Nevers, en collaboration avec le WWF France et le Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne, et baptisé **sentier du Ver-**

Vert.

Cet espace héberge un patrimoine naturel remarquable modelé par la dynamique fluviale, créant une mosaïque de communautés végétales.

Le sentier du Ver-Vert a été aménagé pour

inciter le public à (re)découvrir les paysages

de bord de Loire et le fonctionnement de ses habitats naturels.

Depuis sa création en 1995, ce cheminement,

ses supports pédagogiques et son mobilier ont été régulièrement mis à jour et entretenus. Il a également été le siège de nombreuses animations de sensibilisation à l'environnement comme par exemple les Journées « Rivières vivantes » qui mobilisent chaque année 400 à 450 enfants des écoles primaires.

En effet, d'une superficie globale de 21

hectares, ce site est parcouru par un sentier

de 3,5 km créé à l'initiative de la commune de Nevers, en collaboration avec le WWF France et le Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne, et baptisé **sentier du Ver-**

Vert.

Cet espace héberge un patrimoine naturel remarquable modelé par la dynamique fluviale, créant une mosaïque de communautés végétales.

Le sentier du Ver-Vert a été aménagé pour

inciter le public à (re)découvrir les paysages

de bord de Loire et le fonctionnement de ses habitats naturels.

Depuis sa création en 1995, ce cheminement,

ses supports pédagogiques et son mobilier ont été régulièrement mis à jour et entretenus. Il a également été le siège de nombreuses animations de sensibilisation à l'environnement comme par exemple les Journées « Rivières vivantes » qui mobilisent chaque année 400 à 450 enfants des écoles primaires.

En effet, d'une superficie globale de 21

hectares, ce site est parcouru par un sentier

de 3,5 km créé à l'initiative de la commune de Nevers, en collaboration avec le WWF France et le Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne, et baptisé **sentier du Ver-**

Vert.

Cet espace héberge un patrimoine naturel remarquable modelé par la dynamique fluviale, créant une mosaïque de communautés végétales.

Le sentier du Ver-Vert a été aménagé pour

inciter le public à (re)découvrir les paysages

de bord de Loire et le fonctionnement de ses habitats naturels.

Depuis sa création en 1995, ce cheminement,